



Fondation en faveur des adultes  
en difficultés sociales

**rapport d'activités 2015**



### **Le mot de la présidente**

M. Jean-Philippe Schmid a démissionné fin mai 2015 et n'est plus revenu dès cette date. Son contrat s'est terminé le 31 décembre 2015.

Dès son départ, la direction ad interim s'est attelée à la tâche et a repris tous les dossiers restés ouverts, tous les projets en attente de concrétisation, le principal étant « l'hébergement différencié ». A ces missions déjà lourdes, le canton a ajouté celle de relire complètement l'organisation de la FADS et de dresser des perspectives pour notre Fondation.

Même si nous avons trouvé que cet objectif ambitieux ajoutait de nouvelles inquiétudes à celles qu'avait vécues le personnel de la FADS durant les dernières années de la direction sortante, il apparaissait clairement qu'une telle relecture devait justement se faire à ce moment-là.

Dès lors, je remercie sincèrement la direction ad interim de la FADS, tous les responsables d'unités et l'ensemble du personnel de leur engagement durant ce processus qui va se poursuivre en 2016.

Notre Fondation remplit une mission unique dans le canton, celle d'accueillir et d'accompagner vers un retour à une vie décente et intégrée les adultes en difficultés sociales. Notre vœu pour l'avenir: que le canton continue de remplir cette mission de base au travers des prestations qu'offre la FADS, soit garantir une prise en charge de qualité pour ces personnes et leur assurer un avenir, et ce au nom de l'équité sociale.

Claudine Staehli-Wolf

## Direction ad interim

Outre la mise en place d'une direction ad interim fin mai 2015, le Conseil d'Etat a demandé en juin 2015 au Conseil de Fondation de surseoir à la recherche d'un-e nouveau-elle directeur-trice. Le mandat confié à M. Matthey et Mme Gasté Miserez a donc été prolongé jusqu'en 2017.

Le SIAM nous a accordé de pouvoir remplacer M. Raymond Matthey, qui occupait la fonction de responsable des hébergements Feu-Vert et du Rocher.

Mme Catherine Boisadan et Mme Ludivine Mathier ont donc pu être engagées comme responsables ad interim des structures du Rocher et de Feu-Vert depuis le 01.01.2016.

Jusqu'au 31.12.2015, les équipes éducatives ont fonctionné avec deux co-responsables: Mme Mathier et M. Quiroga au Foyer Feu-Vert; Mmes Boisadan et Mojon pour le Foyer du Rocher, et nous tenons à remercier chacun-e qui ont assuré le suivi de nos prestations avec efficacité.

Ces réflexions demandées par les Conseillers d'Etat ont été discutées et expliquées par le Bureau de la FADS à la Commission du personnel, qui a pu compléter les explications données au personnel.

Le Comité de direction a mandaté M. Raymond Matthey pour piloter les groupes de travail et de réflexions autour des prestations de la FADS ; il est chargé d'informer celui-ci de l'avancement des réflexions et de fournir les documents et rapports en lien avec les différents groupes. Il participera, avec la présidente, aux rencontres avec les deux chefs de départements concernés. Dès novembre 2015, les premiers groupes internes se sont constitués.

La direction ad interim a souhaité privilégier la transparence dans les informations au personnel; privilégier l'écoute et se rendre disponible afin que chaque collaborateur-trice puisse l'interpeller.

La direction ad interim a intensifié les échanges en GGR (Groupe de Gestion des Ressources: la direction et les responsables d'unité se réunissent mensuellement pour une matinée de travail commun).

Ces échanges sont riches et constructifs, nous remercions chacun-e des responsables pour la qualité des échanges et le travail effectué.

## Projets en cours

### Hébergements différenciés

Fin 2015, le projet a été avalisé par l'Etat de Neuchâtel.

Le projet se mettra en place progressivement au cours de l'année 2016. C'est un défi pour la FADS et pour les équipes des lieux d'hébergements qui devront progressivement les quitter pour travailler sur l'extérieur.

### Image FADS

Une réflexion autour du logo de la FADS et de la visibilité de la Fondation a été menée avec des membres du Bureau de la FADS. Une recherche de fonds a abouti à un soutien de la Loterie Romande qui a pu financer le projet.

M. Gogniat a été mandaté pour revoir le logo et créer un site internet. Le site a été mis en ligne début juillet 2015 et nous nous en réjouissons : [www.fads-ne.ch](http://www.fads-ne.ch)

Le logo, quant à lui, a été modernisé et petit changement, mais pas des moindres, le regard est tourné vers l'avenir.

### Administration

Malgré les charges supplémentaires liées à la recapitalisation de Prévoyance.ne, au remplacement notamment du directeur les comptes 2015 ont été suivis et le budget 2015 a été respecté.

L'administration a effectué son premier bouclage des comptes sur le nouvel ERP (Proconcept). Ceci a demandé beaucoup de travail à chacun-e; qu'ils en soient remerciés.

### Système qualité

Le système qualité (actuellement utilisé sur les sites du Foyer de Prébarreau et de Trait d'union) est en phase d'être revu pour être appliqué sur toute la Fondation, à la demande de l'Etat.

### Formation – Ecole du geste

Une première formation «globale» a été organisée pour le personnel de la FADS. Chaque employé-e était invité-e à y participer et les différents métiers ont pu être représentés dans cette formation de 3 jours intitulée «Anticiper et mieux appréhender les situations d'agressivité et de violence en institution sociale». Cette expérience nous a confortée dans l'idée que des formations globales au personnel étaient avisées.

Nous remercions le Bureau, le Comité de direction, le Conseil de Fondation pour leur confiance et le SIAM pour nous avoir permis de financer les remplacements nécessaires à l'exécution de nos prestations sans péjoration.

Enfin, nos remerciements vont particulièrement vers tous et toutes les collaborateurs-trices pour le travail effectué durant cette année remplie de changements, d'interrogations mais malgré tout synonyme de perspective et de dynamisme.

Raymond Matthey  
directeur général ad interim

Nadège Gasté Miserez  
directrice admin. et financ. ad interim

## Foyer de Prébarreau

### **Demande d'accueil et d'accompagnement – ... des situations nouvelles ?**

De juillet à octobre, le nombre de personnes accueillies au foyer de Prébarreau a diminué de manière inhabituelle (-33%). Pourtant, durant la même période, nous avons reçu et traité 32 demandes d'accueil et d'accompagnement.

La plupart de ces demandes n'ont pas abouti, et ce pour diverses raisons telles que décompensations et nouvelles hospitalisations, accueil dans d'autres structures, refus pour des raisons financières, refus des exigences minimales de vie en foyer...

En novembre, cinq des personnes, qui dans un premier temps avaient renoncé, ont réactivé leurs demandes. Depuis, ces personnes ont été accueillies au foyer de Prébarreau entre décembre 2015 et janvier 2016.

Une analyse plus fine de ces demandes non abouties nous a permis de constater que :

- la majorité des demandes provenait de personnes dans la catégorie d'âge 18-25 ans
- ces personnes étaient en situation de crise, de tension, voire de rupture avec le système familial, le système de formation professionnel.
- elles manquaient de «réseau», (ce qui est un paradoxe pour cette catégorie d'âge!) – en fait, elles sont peu conscientes, voire dans une posture de déni qu'un soutien social (curatelle, assistance sociale, suivi ambulatoire etc.) pourrait les aider !

Dans la prise en compte de ces situations, il paraît important de tenir compte de la mise en application de nouvelles mesures comme :

- la 5ème révision AI (2008)
- le nouveau code civil (2013)
- le durcissement des exigences professionnelles pour accéder à la formation en entreprise
- la fin de la prestation AEMO aux personnes âgées de 18 à 25 ans.

Ces nouvelles mesures externes aux situations personnelles, génèrent des effets à «retardement» encore peu pris en compte dans le système. Nous continuerons de suivre de près cette tendance et adapterons, dans le cadre du foyer et dans le cadre des collaborations avec les autres structures FADS, nos accompagnements en résidentiel ainsi que les accompagnements « social ambulatoire » (ASA), dont la moyenne annuelle est restée stable cette année, soit une moyenne de 6 ASA.

### **Cuisine de l'Evole – accueil de personnes externes**

La progression évoquée en 2013-2014 se confirme. Cette année, cette structure a accueilli et accompagné 5 personnes en contrat ISP. Encadrées par le chef de cuisine, elles ont produit et servi des repas de grande qualité aux personnes résidentes en foyer et aux personnes externes au foyer (résidents d'autres structures, anciens résidents en appartement privé), soit une moyenne de 18 personnes par repas 7 jours sur 7.

### **Personnel du foyer – « ressource humaine »**

M. Joël Zwahlen a été engagé en qualité d'éducateur à 80% à partir de février 2015. Les prémices d'une collaboration de qualité ont rapidement été effectives. Je lui souhaite une bonne suite d'insertion dans le cadre de l'équipe de la structure du foyer Prébarreau et de la FADS.

En fin d'année, nous avons pris congé de Mme Marie-Thérèse Frutiger, secrétaire comptable, qui a assumé sa fonction administrative sur le site du foyer Prébarreau durant plus de vingt ans. Elle prend, fin janvier 2016, une « retraite » bien méritée. Bonne suite de carrière... personnelle !

Pour conclure, j'adresse à tout le personnel un grand merci et un coup de chapeau à chacune et chacun pour le travail quotidien effectué 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

A mes yeux, c'est là que se situe la « ressource humaine » de la FADS en faveur d'autres personnes humaines en fragilité temporaire !

Bernard Chavaille, pour le foyer Prébarreau

## Foyers Feu-Vert et du Rocher

« A l'homme rien de plus utile que l'homme »  
Spinoza

L'année 2015 représente à nouveau une année riche et intense en termes d'accueil et d'accompagnement des personnes en difficultés sociales. L'offre variée proposée par nos foyers a permis de remplir les missions et objectifs fixés par la FADS. La population reste hétéroclite. En revanche, les résidents sont principalement âgés de 18 à 30 ans, bien que plus aucune limite n'existe pour les personnes d'âge avancé, à condition qu'ils possèdent un degré d'autonomie suffisant dans les actes de la vie quotidienne. En 2015, la capacité d'accueil est de quinze lits résidentiels et de huit lits ambulatoires, ceci pour chaque structure d'hébergement temporaire, Rocher et Feu-Vert.

Les problématiques rencontrées sont essentiellement d'ordre social, associées bien souvent avec des comorbidités diverses (dépendances, psychopathologie, etc.). Notre accompagnement se complexifie et tend vers une prise en charge ambulatoire. Ceci notamment en lien avec les limites imposées par les politiques sociales actuelles, qui représentent le reflet de la vision de notre société.

En ce sens, notre Fondation, par le biais de M. Matthey, directeur ad interim, a concrétisé et répondu aux besoins susmentionnés par l'élaboration du projet de l'hébergement différencié. Ce projet est le résultat d'une réflexion menée depuis deux ans, par les services sociaux et la FADS. L'idée a été de proposer aux bénéficiaires de l'aide sociale vivant à l'hôtel de nouvelles prestations (repas dans les structures FADS et hébergement simple, c'est-à-dire un lieu d'accueil sans accompagnement éducatif). Parallèlement, quinze lits supplémentaires seront proposés dans des logements intégrés dans la cité, avec un accompagnement éducatif individualisé.

Fin 2015, ce projet a été avalisé par l'Etat de Neuchâtel. Ainsi, bien que le projet se mette en place progressivement au cours de l'année 2016, l'année 2015 signe de manière symbolique la fin de l'existence de l'intervention éducative dans les foyers d'hébergement temporaire pour laisser la place à des accompagnements ambulatoires. En effet, la capacité d'accueil ambulatoire sera plus importante : au total 46 lits en logements sur les deux sites.

Suite au départ de M. Schmid en mai 2015, M. Matthey ainsi que Mme Gasté Miserez ont repris la direction de la FADS ad interim. En novembre de la même année, Mme Boisadan et Mme Mathier ont été engagées comme responsables ad interim des structures du Rocher et de Feu-Vert, et ce de manière effective au 1er janvier 2016. Dans cet intervalle, les équipes éducatives ont fonctionné de manière autonome et efficiente, le temps de mettre en place la nouvelle organisation.

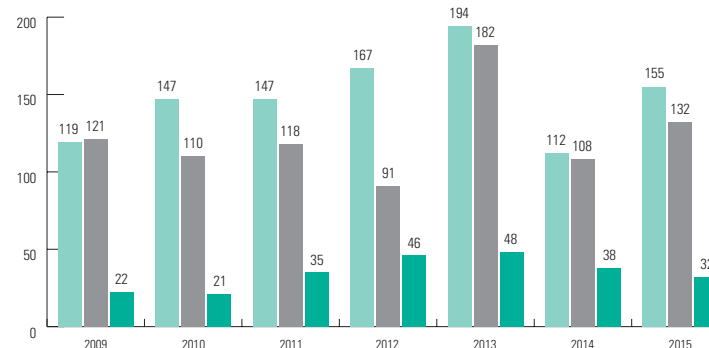
Un grand merci à toutes les équipes : éducateurs, veilleurs, équipe d'intendance, équipe de cuisine ainsi qu'à l'administration et la direction pour le travail et le soutien effectués durant cette année remplie d'inconnus et de changements.

Catherine Boisadan et Ludivine Mathier, responsables ad interim

## Résultats comparés de 2009 à 2015

■ Foyer Feu-Vert ■ Foyer du Rocher ■ Foyer de Prébarreau

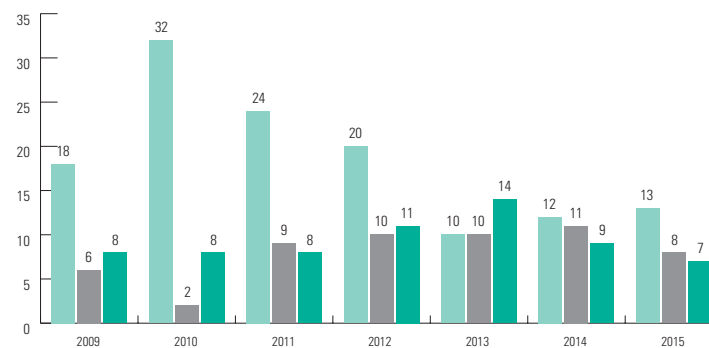
### Demandes d'accueil dans les foyers de la Fondation



### Accueils réalisés dans les foyers de la Fondation



### Accompagnements socio-ambulatoire (ASA)



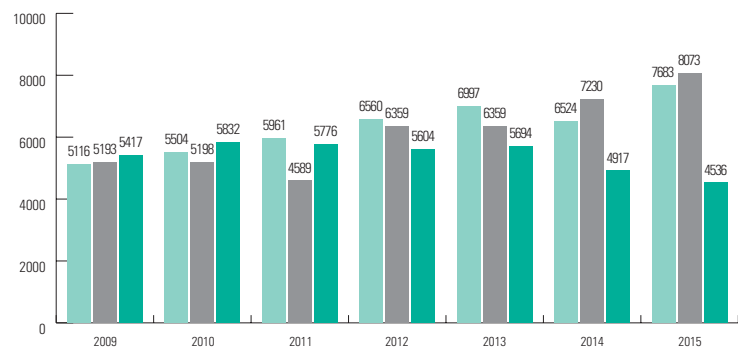
## Résultats comparés de 2009 à 2015

Foyer Feu-Vert Foyer du Rocher Foyer de Prébarreau

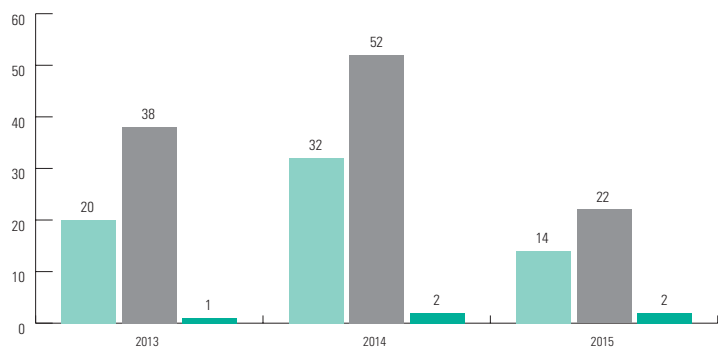
### Accueil d'urgence



### Journées d'occupation dans les foyers de la Fondation



### Accueil de nuit



## Solidarité femmes

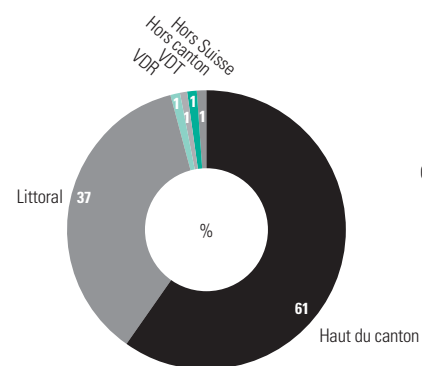
### L'équipe

La mise en place de la nouvelle organisation s'est poursuivie, chaque intervenante travaillant sur un lieu de travail (Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Le Foyer), ce système a donné satisfaction. L'équipe a fait face à plusieurs bouleversements en son sein. La responsable absente pour maternité remplacée par Lise Gerber et Nicole Debrot. L'arrivée de Derya Yildiz pour reprendre le poste de Lise Gerber. Le départ de Manuela Rota, qui ne sera pas remplacée, mais dont le pourcentage sera réparti entre Marion Cuche et Derya Yildiz. Puis une fois son remplacement terminé, le départ en retraite de Lise Gerber. Tous ces chamboulements n'ont pourtant pas entravé les capacités de travail de l'équipe, ni en efficacité, ni en bonne humeur. Je salue la grande solidarité existante entre les intervenantes à l'image du nom de l'unité et la grande disponibilité de Leen Favre pour offrir à ses collègues l'expertise du travail auprès des femmes victimes de violence conjugale.

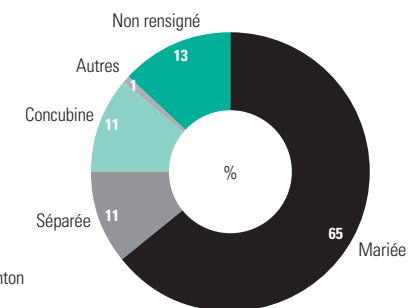
### Les chiffres

	Entretiens téléphoniques	Entretien sur rendez-vous	Entretiens à La Chaux-de-Fonds	Entretiens à Neuchâtel	Anciennes situations	Nouvelles situations
2012	262	530	457	73	46	83
2013	233	560	440	120	31	78
2014	311	737	589	148	50	107
2015	314	826	528	298	54	94

### Domicile



### Lien avec l'auteur



En 2015, 148 femmes ont été en contact avec Solidarité femmes. Nous avons cette année une proportion différente puisqu'environ la moitié des femmes qui nous ont consultées sont étrangères, Nous avions jusque-là plutôt une proportion de 2/3 de femmes Suisse. Il se peut que le travail de réseau et de prévention nous ait permis de mieux nous faire connaître et reconnaître des services du réseau travaillant avec des femmes migrantes, toutefois, je n'ai pas les moyens de vérifier cette hypothèse. Il sera intéressant de voir si cette tendance se confirme sur 2016, car échéant il sera important d'adapter nos connaissances et le travail de réseau avec les services spécialisés dans le domaine de la migration. Néanmoins, seule la Suisse est surreprésentée dans la population des femmes qui ont été rencontrées. Nous avons été confrontées en 2015 à toutes les formes de violence, psychologique, physique, économique et sexuelle. Nous constatons que la violence psychologique seule, est aussi représentée que les violences psychologique et physique associées.

### Statistiques du foyer d'hébergement

	Nb de femmes hébergées	Nb d'enfants hébergés	Total des journées
2012	10	12	1'492
2013	15	10	802
2014	16	15	1'687
2015	11	11	1'691

Nous constatons une augmentation des très longs séjours (3 de plus de 7 mois), une majorité de séjour long (5 de 3 mois) et 3 de moins de trois mois, dont deux de moins d'un mois. Cela nous questionne, car notre mission principale est l'accompagnement des femmes victimes de violence conjugale, en lien avec la situation de violence et le besoin de protection, mais les séjours se sont poursuivis surtout par difficulté de trouver un appartement. Nous avons dû refuser régulièrement des hébergements puisque toutes nos places étaient occupées, et le plus souvent nous avons tenté de trouver d'autres possibilités d'hébergements au sein même de la FADS.

### Prévention

Nous avons maintenu les cours dans les écoles, et à la police. Nous avons aussi participé activement aux représentations du Théâtre Forum Caméléon «Amour amer et couples givrés». Ce spectacle créé sur demande et financement de l'Association Solidarité femmes, puis proposé dans les écoles obligatoires a été joué à La Chaux-de-Fonds, à Neuchâtel et dans le Littoral. Les intervenantes ont souvent relevé l'importance de la prévention dans le domaine de la violence conjugale et notamment de donner les outils aux plus jeunes couples pour se construire sur des valeurs de respect mutuel. Nous espérons que ce spectacle aura permis aux jeunes un regard critique sur les représentations du couple.

### Conclusions

Nous avons une fin d'année qui réjouit, toutefois, il est nécessaire de faire en sorte que l'épuisement professionnel ne gagne pas l'équipe, puisque les prestations sont toujours plus nombreuses, contrairement à nos moyens. Repenser notre travail et la manière de le faire sera au programme de 2016.

Sophie Aquilon, responsable

## Feu-Vert Entreprise

Commencer un tel rapport par des chiffres peut donner l'impression que seule une vision comptable et quantifiable de l'activité écoulee n'est intéressante, reconnue. Il n'en est rien, d'autant plus lorsque l'on met en avant les résultats favorables en termes de réinsertion sociale et professionnelle.

Ce «rendement social» est en définitive le cœur même de l'activité de Feu-Vert Entreprise (FVE). Ainsi, en 2015, à nouveau 8 personnes sont parvenues à se réinsérer sur le marché du travail. En proportion des gens ayant fréquenté FVE, nous arrivons à un taux de réinsertion, donc d'une sortie de l'aide sociale. Est-ce à dire que le 65% restant sont à marquer du sceau de l'échec? Evidemment pas car pour un bénéficiaire, un processus de réinsertion est marqué par une succession de succès mais aussi d'échecs. En définitive, peu importe que l'on tombe à 4 reprises si l'on se relève 5 fois. Tel est la philosophie de FVE dans le suivi que l'on pratique auprès de nos travailleurs.

Lorsqu'une personne s'adresse à nous comme potentiel travailleur, outre une bonne motivation et une condition physique suffisante, il doit venir avec un projet professionnel. Peu importe que ce dernier ne soit pas encore bien élaboré, que des doutes le traversent ou que des préalables semblent manqués. Nous mettons alors en place un processus de développement de la personne en tablant sur ces ressources et ses qualités mais aussi d'acquisitions des compétences techniques dans l'un des métiers que l'on exerce le plus à savoir Peinture, Menuiserie, Espaces verts et Nettoyage. Déménagement et Débarras sont des activités importantes qui nous permettent aussi de voir le niveau d'engagement de la personne. Même si un travailleur ne désire pas pratiquer au futur l'un de nos métiers nous tenons à le «spécialiser» dans l'un de nos domaines. Il en va de sa capacité à acquérir de nouvelles connaissances mais aussi de la constitution d'équipes bien rodées dans nos différentes activités pour ainsi mieux répondre aux exigences de qualités et de respect des délais que nos clients sont en droit d'attendre.

Un encadrement très présent par nos contremaîtres joint à leurs compétences pédagogiques amène nos travailleurs à progresser. Ce processus doit permettre d'accroître au fil des semaines, des mois, le degré d'autonomie de chacun de nos bénéficiaires. Passé un certain niveau d'exigence, l'étape des stages auprès de différents employeurs potentiels est atteinte et permet, plutôt fréquemment, de décrocher le sésame tant attendu, un poste fixe normalement rémunéré.

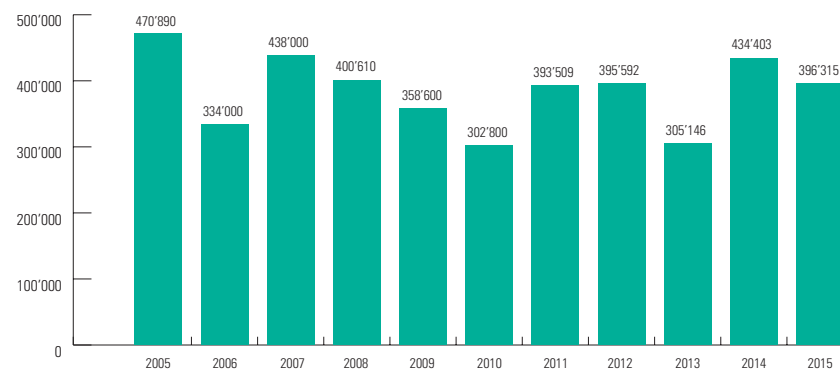
Tel est la façon d'appréhender la réinsertion socio-professionnel au sein de FVE. Un contact étroit avec les différents intervenants du monde social est essentiel. La construction, jour après jour, d'un réseau d'entreprises partenaires est aussi une exigence. En effet, FVE n'est pas un lieu de «stockage» de personnes au chômage mais une rivière dont le flux amène à une réinsertion aussi durable que possible.

En matière de chantiers et de chiffre d'affaire, nous avons dû constater un léger recul tout en demeurant dans des eaux favorables. Les graphes ci-dessous vous en apprendront bien plus que mille mots.

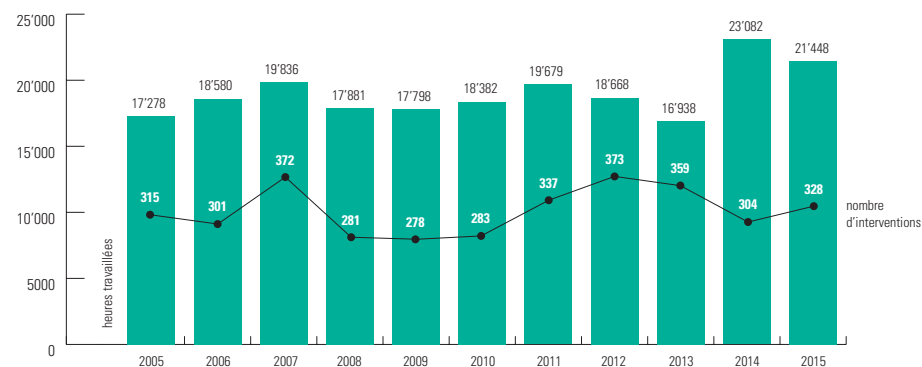
Philippe Loup, responsable

## Feu-Vert Entreprise

### Chiffre d'affaires brut 2005 - 2015

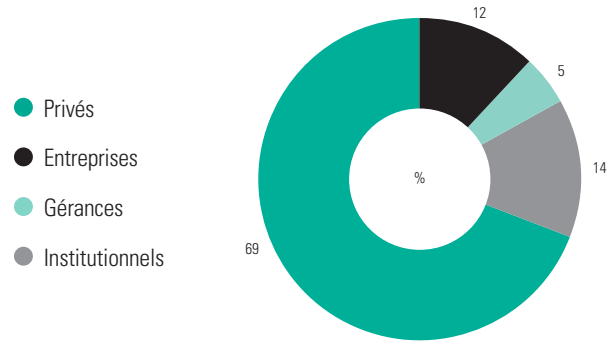


### Heures travaillées et nombre d'interventions

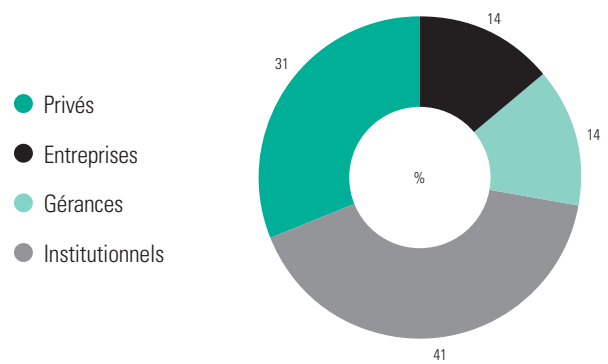




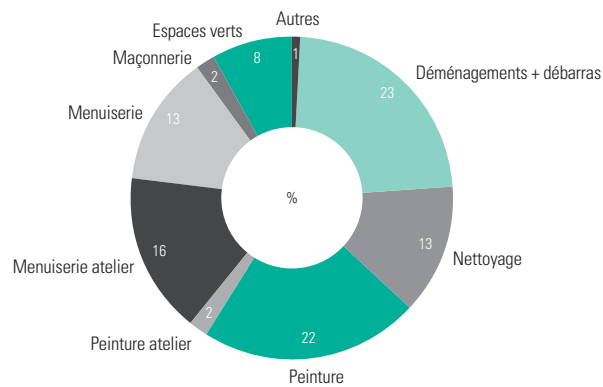
### 2015: Typologie de la clientèle selon le nombre



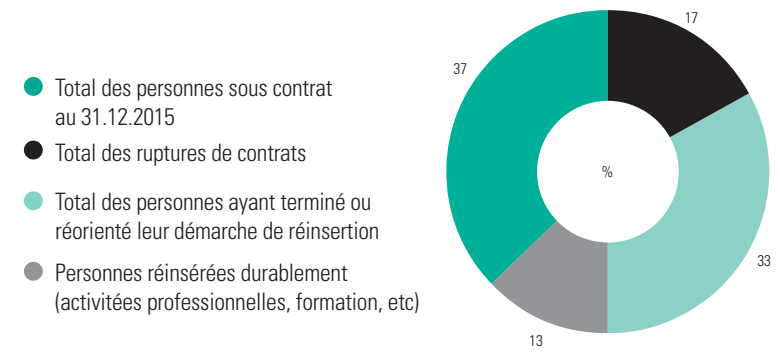
### 2015: Typologie de la clientèle selon le chiffre d'affaires



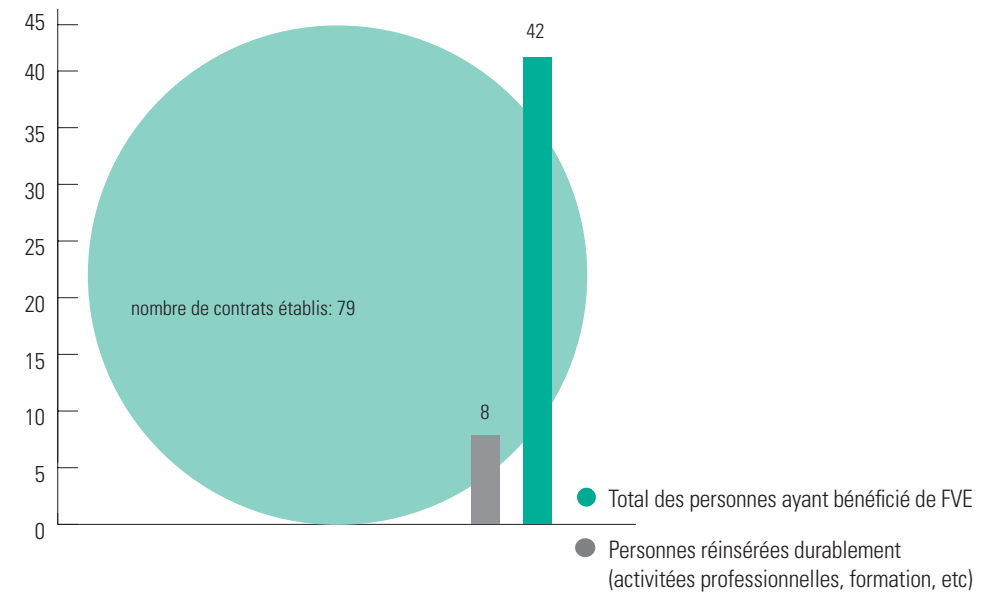
### 2015: Chantiers selon le genre d'activités



### Total des personnes ayant bénéficiés de FVE en 2015: 42



### Nombre de personnes insérées au regard du nombre total de personnes et de contrats en 2015



## Trait d'union

### **Stabilité, persévérance et concrétisation**

Après plusieurs années de patience, nous avons obtenu la concrétisation de notre site Internet. Depuis sa mise en ligne, les personnes découvrent nos prestations et nos activités, nous interpellent et trouvent leur chemin pour arriver à Trait d'union. Le nombre de visites en ligne en constante augmentation démontre que notre site a toute sa raison d'être. L'étape suivante sera la mise en ligne de la boutique.

Les exceptions dans nos accueils nous ont poussés à mener une réflexion sur notre concept. Cela nous a conduits à affermir les choix qui avaient été faits. Suite à cette démarche, nous avons créé un graphique qui illustre bien les différentes étapes de notre accompagnement. Vous trouvez ces documents sur notre site : [www.atelierstraitdunion.ch](http://www.atelierstraitdunion.ch)

Le travail du coordinateur en insertion a pris de l'importance et consolide le travail d'accompagnement effectué par les MSP. Le témoignage ci-dessous vous permet de voir l'évolution d'une situation concrète.

### **Bonjour, cela fait deux ans que vous êtes entrée aux ateliers Trait d'union, quel chemin parcouru ! En 2013, qu'est-ce qui vous a incité à faire une demande à Trait d'union ?**

- Le côté manuel et créatif m'a beaucoup plu et intéressée. Etre occupée d'une manière non productive, juste occupationnelle. J'avais juste envie d'être bien... d'avoir l'impression d'être quelqu'un même en étant à l'AI.

### **Comment avez-vous entendu parler de ces Ateliers ?**

- Ma référente infirmière de l'hôpital de jour de Préfargier m'a accompagnée pour une visite, ensuite, j'ai été ré-hospitalisée. En ressortant de l'hôpital, je me suis souvenu de cette visite, et j'ai rappelé Trait d'union.

### **Qu'est-ce qui s'est passé durant ces deux années et qu'est-ce qui vous a marqué le plus ?**

- Ma référente m'a dit que j'étais une « personne » et que j'avais le droit de dire ce que je pensais, que je ne devais pas tout accepter. On m'a dit que je pouvais vivre par moi-même, sans que les autres prennent des décisions à ma place. Que je pouvais devenir indépendante. Je me suis autorisée à voir certaines choses différemment. On n'attendait rien de moi, on me considérait, j'existais... en fait on m'a fait exister en tant que personne. J'ai appris à me faire confiance... Avant, je me faisais offrir des choses, aujourd'hui, c'est moi qui les décide et me les offre, même si c'est parfois fatigant. Trait d'union, c'est une victoire sur moi-même. Les gens autour de moi ont toujours réussi à me manipuler, mais aujourd'hui, je suis MOI et je décide qui je veux être et ce que je veux faire. Je ne pensais pas reprendre un travail, mais avec Trait d'union, il fallait penser à un projet extérieur. Lors d'une visite dans une chocolaterie, je me suis ré-intéressée aux emballages, et j'ai commencé un stage là-bas ! J'ai fait le lien et j'y ai cru...

### **Aujourd'hui, vous avez un contrat de travail à l'heure dans cette chocolaterie de Neuchâtel... qu'est-ce que cela vous apporte ?**

- Tout ! C'est comme un destin pour moi. J'étais dans l'ombre des autres, aujourd'hui, je prends mon destin en main. Ma vie s'était arrêtée à la naissance de mes deux enfants et aujourd'hui, elle est repartie.

### **Comment voyez-vous votre avenir professionnel ?**

- J'aimerais le voir sans l'AI, mais cela sera tout de même difficile. Si je peux travailler à 50 % dans l'économie libre, je serais contente, mais actuellement, c'est encore un peu tôt !

### **Quel rôle a joué Trait d'union dans votre réinsertion ?**

- Trait d'union a été un peu comme un guide. Il a servi d'électrochoc. Je ne voulais pas finir ma vie professionnelle dans des ateliers protégés, j'y ai cru et me suis donné les moyens.

### **Encourageriez-vous des personnes de votre entourage à faire une demande d'admission à Trait d'union ?**

- Oui, bien sûr à 10 000 %. C'est dur au départ d'entendre un message différent de ce que l'on entend habituellement, mais lorsqu'une stabilité s'installe, cela nous rassure. On doit croire que ces Ateliers sont là pour nous et non parce que l'on nous conseille une occupation. Ils permettent de penser à autre chose, et l'on se sent attendu et accueilli.

Ce témoignage n'est pas unique, et nous avons d'autres situations qui évoluent différemment mais qui sont réjouissantes. Cela confirme les choix qui ont été faits. Nos prestations ont leurs raisons d'être et permettent aux personnes accompagnées d'y trouver le soutien dans leur projet. Nos missions fondamentales sont :

Une **occupation socioprofessionnelle** : un accompagnement adapté, dans le cadre d'activités artisanales, dont les buts sont de permettre à la personne accompagnée d'être auteure de sa vie et de développer des aptitudes sociales et/ou socioprofessionnelles.

Un **partenariat temporaire** : toute forme de soutien social personnalisé (pos. 10-15 tableau ci-dessous), limité dans le temps et impliquant le libre engagement de chacun dans un contrat défini, dont le but est l'insertion ou la réinsertion sociale et/ou socioprofessionnelle (cf. concept Trait d'union).

En moyenne, notre effectif est de 32 personnes. En 2015, arrivée de 17 personnes dont 9 sont encore là. Sortie de 15 personnes : 9 ont fait des courtes durées et 6 ont fait le pas de poursuivre sans Trait d'union (cf. tableau ci-dessous).

### Sortie et orientation des 15 personnes en 2015

pos.	durée	orientation
1	moins de 2 semaines	renoncé à poursuivre
2	moins de 2 semaines	renoncé à poursuivre
3	moins de 2 semaines	renoncé à poursuivre
4	moins de 2 semaines	renoncé à poursuivre
5	3 semaines	poursuite dans une autre structure
6	8 semaines	renoncé à poursuivre
7	11 semaines	renoncé à poursuivre
8	7 mois	Incompatibilité
9	9 mois	refus du cadre
10	11 mois	Alfaset
11	3 ans	stages puis poursuite sans TDU
12	4 ans	Retraite avec bénévolat Croix-Rouge
13	5 ans	stages avec AI
14	11 ans	Retraite av. suivi du Foyer de Prébarreau
15	12 ans	stages puis poursuite sans TDU

légende

Entrée et sortie en 2015	8 personnes, courte durée
Entrée avant 2015	7 personnes
Fin de contrat par TDU	2 personnes, pos. 8 et 9
Accompagnée / MSP	2 personnes
Accompagnée / coordinateur	4 personnes + 7 autres en cours

Il n'y a pas eu de mouvement de personnel dans l'équipe d'encadrement, à l'exception du passage de témoin entre les deux stagiaires au mois d'août. La bonne collaboration et un très grand respect entre les collègues ont permis d'offrir des prestations de qualité en lien avec le concept d'intervention. Nos remerciements s'adressent à tous ceux qui nous donnent les moyens d'exercer ces prestations d'accompagnement dans de bonnes conditions.

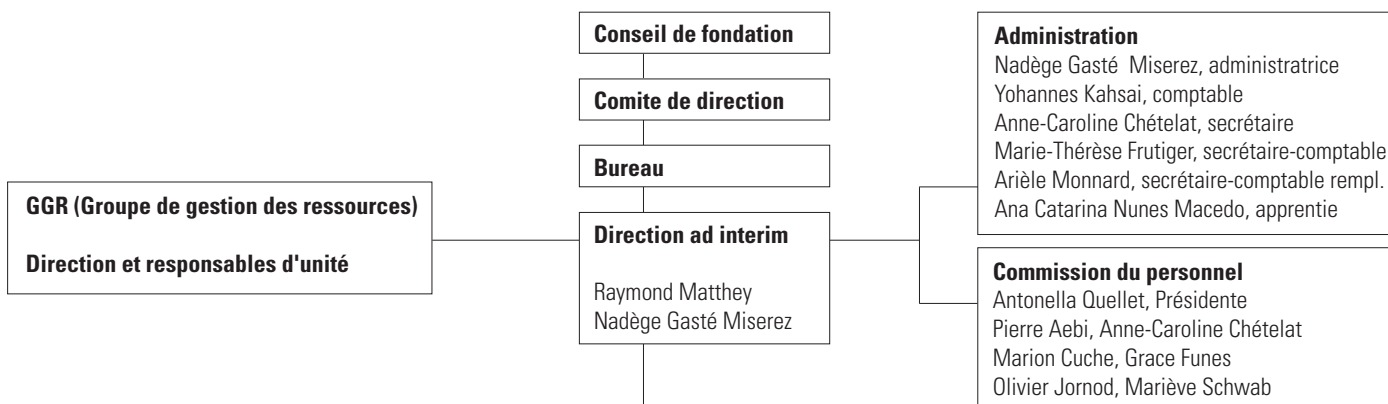
Arnold Lauber, responsable

« L'oiseau a son nid, l'araignée sa toile, et l'homme l'amitié. »  
William Blake

Le personnel de la Fondation au 31 décembre 2015

Nombre de collaborateurs-trices : 64

Nombre de postes : 44,90



Ateliers Trait d'union

**Responsable**  
Arnold Lauber

**Moniteurs**  
Jean-Paul Robert  
Mariève Schwab  
David Thiébaud  
Véronique Ulli

**Moniteurs en reconversion**  
Stéphane Delay  
Steve Favez

**Stagiaire**  
Cyntia Silva Oliveira



Feu-Vert Entreprise

**Responsable**  
Philippe Loup

**Conseillère en réinsertion**  
Valérie Nicolet

**Adjoint technique**  
Stève Lauber

**Contremaîtres**  
Pierre Aebi  
André Jornot  
Thomas Lauber



Solidarite femmes

**Responsable**  
Sophie Aquilon

**Intervenantes**  
Marion Cuche  
Leen Favre  
Derya Yildiz



Foyer de Prébarreau

**Responsable**  
Bernard Chavaillaz

**Educateurs -trices**  
Christophe Bessero  
Claudia Bruckner  
Cecilia Fustinoni Orlando  
Olivier Jornod  
Pascale Solimeno  
Joël Zwahlen

**Stagiaire**  
Joyce Huther



Foyers d'accueil

**Responsables ad interim**  
Catherine Boisadan  
Héloïse Mojon

**Educateurs-trices**  
Diana Coursolle  
Antonella Quellet  
Olivier Schmid  
Ismail Tokay

**Stagiaires**  
Joseline Akamba



Foyers d'accueil

**Responsables ad interim**  
Ludivine Mathier  
Manuel Quiroga

**Educateurs-trices**  
Daniel Chappuis  
Diego Escobar  
Anouk Etter Schmocker  
Adriana Olavide  
Alessandra Piccinni

**Stagiaires**  
Nora Gfeller

**Employé-e-s de maison**

Grace Funes, intendante  
Shkendije Berisha  
Eva Tinguely

**Employé-e-s de cuisine**  
Pablo Becerra  
Yves Magnin

**Veilleurs-euses**  
Layla Audemars  
Bruno Giger  
Alessandra Respini  
Anne Olive Mbayiha  
Nadia Piccio

**Veilleurs-euses remplaçant-e-s**  
Varène Graf  
Yannick Zürcher

Lucia Menesses Gomez  
Liliana Tavares, rempl.

Yolande Ibalico Chavaillaz  
Laurence Venuti

Eliane Clémence  
Ayfer Ummel-Keklik  
Gustavo Nagel  
Pierre Schwaab  
Marie Walder Courvoisier

Abdullah Hizarci

## Organes de direction au 31 décembre 2015

### Conseil de fondation

Claudine Stähli-Wolf, présidente  
Didier Rochat, vice-président  
Henri Wetli, secrétaire  
Jean-Claude Baudoin, membre  
Anne-Caroline Chételat, membre représentante du personnel, avec voix consultative  
Fabienne Cosandier, membre  
Cédric Dupraz, membre  
Sylvie Fassbind, membre  
Leen Favre, membre représentante du personnel, avec voix consultative  
Nadia Gagg Dagon, membre avec voix consultative  
Frédéric Jakob, membre  
Arnold Lauber, membre représentant du personnel, avec voix consultative  
Jacques Laurent, membre avec voix consultative  
Philippe Monard, membre avec voix consultative  
Charles-Edouard Rengade, membre  
Roberto Rossi, membre  
Simon Perritaz, membre  
Jean-Claude Zwahlen, membre

### Comité de direction

Claudine Stähli-Wolf, présidente  
Didier Rochat, vice-président  
Henri Wetli, secrétaire  
Jean-Claude Baudoin, membre  
Fabienne Cosandier, membre  
Nadia Gagg Dagon, membre avec voix consultative  
Frédéric Jakob, membre  
Jacques Laurent, membre avec voix consultative  
Philippe Monard, membre avec voix consultative  
Roberto Rossi, membre  
Simon Perritaz, membre

### Bureau

Claudine Stähli-Wolf, présidente  
Didier Rochat, vice-président  
Henri Wetli, secrétaire  
Charles-Edouard Rengade, membre  
Jacques Laurent, membre avec voix consultative  
Raymond Matthey, membre avec voix consultative  
Nadège Gasté Miserez, membre avec voix consultative

### Direction ad interim

Raymond Matthey, directeur  
Nadège Gasté Miserez, directrice admin. et financ.

**Comptes d'exploitation 2015** Fondation en faveur des adultes en difficultés sociales (FADS), état au 31 décembre 2015

	Foyer Feu-Vert	Foyer du Rocher	Foyer de Prébarreau	Feu-Vert Entreprise	Trait d'Union	Solidarité Femmes	Fondation	Prestations Propres	Fondation 2015	Fondation 2014
Compens. Coûts intercantonal	625'921.50	718'152.05	544'546.75	0.00	0.00	99'060.00	1'987'680.30		1'987'680.30	1'574'369.15
Compens. Coûts extracantonal	31'531.00	24'360.00	39'794.00	0.00	0.00	0.00	95'685.00	-29'108.55	66'576.45	55'124.00
Autres prestations	0.00	0.00	0.00	14'441.65	6'598.30	0.00	21'039.95		21'039.95	23'269.90
Produits d'exploitation	0.00	0.00	0.00	411'873.77	45'495.57	0.00	457'369.34		457'369.34	513'076.55
Prestations aux usagers	348.00	7'020.00	0.00	4'466.60	0.00	0.00	11'834.60		11'834.60	20.00
Loyers et intéréts du capital	1.45	2.40	241.50	1.50	114.50	0.15	361.50		361.50	593.80
Exploitations annexes	0.00	0.00	825.00	0.00	2'991.70	0.00	3'816.70		3'816.70	3'027.60
Prestations à personnel/tiers	33'726.00	22'947.65	30'052.00	8'850.00	1'103.00	908.50	97'587.15		97'587.15	60'795.05
Contributions à l'exploitation	883.50	492.90	912.95	141'062.15	200.00	502.80	144'054.30		144'054.30	143'131.10
<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>692'411.45</b>	<b>772'975.00</b>	<b>616'372.20</b>	<b>580'695.67</b>	<b>56'503.07</b>	<b>100'471.45</b>	<b>2'819'428.84</b>	<b>-29'108.55</b>	<b>2'790'320.29</b>	<b>2'373'407.15</b>
Salaires	839'424.47	717'585.25	1'097'480.46	651'857.97	476'046.47	317'639.83	4'100'034.45		4'100'034.45	4'159'461.90
Charges sociales	203'623.47	181'486.64	266'701.24	163'096.33	101'914.06	72'052.56	988'874.30		988'874.30	957'289.30
Autres charges du personnel	8'516.28	4'807.14	8'009.21	3'003.36	3'980.66	1'825.40	30'142.05		30'142.05	12'652.00
Honoraires pour prest.de tiers	7'077.55	7'900.00	3'756.25	0.00	2'286.00	4'756.25	25'776.05		25'776.05	54'624.75
<b>Total sal. &amp; frais de personnel</b>	<b>1'058'641.77</b>	<b>911'779.03</b>	<b>1'375'947.16</b>	<b>817'957.66</b>	<b>584'227.19</b>	<b>396'274.04</b>	<b>5'144'826.85</b>		<b>5'144'826.85</b>	<b>5'184'027.95</b>
Besoins médicaux	114.25	83.45	330.10	38.20	23.95	9.95	599.90		599.90	669.60
Vivres et boissons	105'087.17	120'659.01	49'620.86	10'174.60	5'017.30	11'108.70	301'667.64		301'667.64	270'346.84
Ménage	9'119.49	7'350.10	7'721.43	158.00	597.77	1'414.10	26'360.89		26'360.89	25'343.94
Entr.& rép. imm.,mob.,véhicules	8'511.10	12'400.95	31'680.10	15'764.75	2'768.95	196.05	71'321.90		71'321.90	114'876.13
Charges d'investissement	110'916.45	126'584.10	93'328.89	53'761.30	43'176.45	59'503.00	487'270.19	-29'108.55	458'161.64	483'850.32
Intérêt passif	16'221.91	16'219.76	16'218.96	10'884.96	5'551.55	5'549.21	70'646.35		70'646.35	58'860.55
Ammortissement	10'506.51	13'143.22	20'423.15	11'474.06	15'157.41	5'705.26	76'409.61		76'409.61	75'389.52
Eau et énergie	14'805.75	20'236.75	32'107.50	18'166.05	5'108.55	-39.00	90'385.60		90'385.60	90'149.61
Ecole, formation et loisirs	1'937.05	1'258.50	6'300.05	0.00	1'527.50	359.90	11'383.00		11'383.00	7'611.85
Bureau et administration	42'938.72	26'595.00	29'315.31	69'443.17	24'694.73	23'503.28	216'490.22		216'490.22	180'750.16
Matériel pour ateliers	0.00	0.00	0.00	129'858.58	18'875.34	0.00	148'733.92		148'733.92	145'957.03
Autres charges d'exploitation	4'443.70	5'163.85	20'749.40	12'020.15	7'739.60	20'202.30	70'319.00		70'319.00	49'848.00
<b>Total autres charges d'exploit.</b>	<b>324'602.10</b>	<b>349'694.69</b>	<b>307'795.75</b>	<b>331'743.82</b>	<b>130'239.10</b>	<b>127'512.75</b>	<b>1'571'588.22</b>	<b>-29'108.55</b>	<b>1'542'479.67</b>	<b>1'503'653.55</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-690'832.42</b>	<b>-488'498.72</b>	<b>-1'067'370.71</b>	<b>-569'005.81</b>	<b>-657'963.22</b>	<b>-423'315.34</b>	<b>-3'896'986.22</b>	<b>0.00</b>	<b>-3'896'986.22</b>	<b>-4'314'274.35</b>
Produits extra./ hors période	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	13'800.00		13'800.00	23'702.90
Charges extra./ hors période	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	-9'612.00		-9'612.00	0.00
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-690'832.42</b>	<b>-488'498.72</b>	<b>-1'067'370.71</b>	<b>-569'005.81</b>	<b>-657'963.22</b>	<b>-423'315.34</b>	<b>-3'892'798.23</b>	<b>0.00</b>	<b>-3'892'798.23</b>	<b>-4'290'571.45</b>

**Bilan 2015** Fondation en faveur des adultes en difficultés sociales (FADS), état au 31 décembre 2015

	FADS 2015	FADS 2014				
a) Caisse	14'295.70	17'839.30				
Compte de chèques postaux	10'172.27	12'687.62				
Emprunts O. R.	24'351.60	24'657.15				
Débiteurs	590'742.34	594'565.24				
Acomptes versés	-130.00	0.00				
Avance de frais à refacturer	783.00	40.00				
Compte d'attente	408.00	4'203.85				
Autres débiteurs	1'297.35					
Stocks marchandises (atelier)	3'885.86	3'515.36				
Garantie loyer	32'719.90	32'717.10				
Actifs transitoires	40'436.35	78'080.55				
Total actifs circulants	718'962.37	768'306.17				
b) Aménagement Immeuble	54'487.80	54'487.80				
Equipements	250'206.11	262'649.84				
Véhicules	62'781.50	50'852.25				
Informatique et communication	34'534.48	50'028.36				
Total actifs immobilisés	402'009.89	418'018.25				
TOTAL DE L'ACTIF	1'120'972.26	1'186'324.42				
c) Créanciers	235'270.05	84'406.95				
Autres créanciers	11'718.30	11'718.30				
Compte d'attente	1'175.50	770.00				
Rentes AVS/AI résidents	-82.00	0.00				
TVA impôt dû	9.60	0.00				
Dettes financières	1'170'409.06	1'781'495.96				
Passifs transitoires	2'970.00	10'694.20				
Avance de trésorerie/Etat de NE	3'149'440.00	3'134'266.00				
Emprunt prévoyance.ne	423'400.00	427'200.00				
Prévoyance.ne apport supplém.	98'100.00	98'100.00				
Total capital étranger	5'092'410.51	5'548'651.41				
d) Héritage Serge Sunier	0.00	334'691.72				
Capital	464'359.98	136'552.74				
Résultats reportés	-543'000.00	-543'000.00				
Total capital propre	-78'640.02	-71'755.54				
TOTAL DU PASSIF	5'013'770.49	5'476'895.87				
RESULTAT DE L'EXERCICE	-3'892'798.23	-4'290'571.45				

Organe de révision :  
NéoCap, fiduciaire Claude Gaberell SA

conception de tgdesigner, 2016





Fondation en faveur des adultes  
en difficultés sociales  
case postale 3036  
2303 La Chaux-de-Fonds  
[www.fads-ne.ch](http://www.fads-ne.ch)